

## **24/7/2019 : Il est urgent de mettre en place une taxe carbone aux frontières ! - Nathalie Colin-Oesterlé et Agnès Evren**

« Tout au long de la campagne pour les élections européennes, nous avons défendu la création d'une barrière écologique qui vise à créer des droits de douane anti-pollution sur les produits importés au sein de l'Union européenne. Cette mesure a été reprise par Ursula von der Leyen, Présidente élue de la Commission européenne dans son programme. C'est une excellente nouvelle ! », ont indiqué les députées européennes membres de la commission environnement Nathalie Colin-Oesterlé (Les Centristes, PPE) et Agnès Evren (Les Républicains, PPE).

« Les raisons justifiant la mise en place d'une telle mesure sont multiples : défense des consommateurs européens grâce au respect de nos normes sanitaires, soutien de nos industries et de nos agriculteurs par la mise en place d'une concurrence basée sur des règles égales, protection de l'environnement en envoyant un signal fort aux producteurs étrangers pollueurs. Ce système contribuera ainsi à la mise en place d'une mondialisation équilibrée. »

« Les recettes engendrées devront aller au financement de la recherche et de l'innovation afin de permettre la mise en place de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement. »

« Alors que la conclusion d'un accord avec le Mercosur fait aujourd'hui débat, et, au lendemain du vote à l'Assemblée nationale sur le CETA\*, la mise en place de cette proposition est plus que jamais nécessaire. Afin d'appuyer cette mesure, nous avons immédiatement saisi la Commission européenne. Vous pouvez compter sur notre engagement pour une Europe plus forte, plus ambitieuse et plus protectrice », ont conclu Nathalie Colin-Oesterlé et Agnès Evren.

\* L'accord économique et commercial global (AECG) ou Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), est le traité établi entre le Canada et l'Union européenne